

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 13 décembre 2016, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

M^{MES}	Nicole Champagne Linda Savoie	représentante de Godbout directrice générale et secrétaire-trésorière
ET		
MM.	Yvan Chouinard Yoland Émond Joseph Imbeault André Lepage Michel Lévesque Claude Martel Normand Morin	représentant suppléant de Baie-Trinité représentant de Chute-aux-Outardes représentant de Ragueneau président et représentant de Pointe-aux-Outardes représentant de Franquelin représentant de Baie-Comeau représentant de Pointe-Label

Est absent :

Denis Lejeune	représentant de Baie-Trinité
---------------	------------------------------

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 novembre 2016

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2016-11 de la Régie ainsi que n° 2016-11 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2017
- 2.3 Approbation de la radiation des mauvaises créances 2016
- 2.4 Adoption du protocole d'entente avec la Friperie de l'Anse pour 2017

LET

- 2.5 Décompte progressif n° 4 – Roland Munger inc. – Recouvrement final de la cellule n° 2

3.0 Informations

- 3.1 Firme Terreau Biogaz
- 3.2 Subvention du Fonds municipal vert
- 3.3 Grille tarifaire 2017

4.0 Correspondance

- 4.1 Lettre du ministère (MDDELCC) – conformité du PGMR
- 4.2 Avis de versement – Subvention redevance

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Compacteur
- 5.2 Séance de travail –plateforme de compostage (date à définir)
- 5.3 Prochaine rencontre de travail – à déterminer selon le calendrier 2017
- 5.4 Prochaine séance ordinaire publique – à déterminer selon le calendrier 2017

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 **Ouverture de la séance**

Le président et représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, André Lepage, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum; il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2016-82

1.2 **Lecture et adoption de l'ordre du jour modifié**

Sur la motion du représentant de la Ville de Baie-Comeau, Claude Martel, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2016-83

1.3 **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 novembre 2016**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Normand Morin, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 15 novembre 2016.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2016-84

2.1 **Adoption de la liste de comptes à payer n° 2016-11 de la Régie ainsi que n° 2016-11 du magasin de réemploi Phase 2**

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Michel Lévesque, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2016-11 de la Régie d'une somme de **223 569,96 \$** et n° 2016-11 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **1 600,12 \$** pour un total de **225 170,08 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2016-85

2.2 **Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2017**

Attendu que les séances publiques ordinaires se tiennent à 11 h, les troisièmes mardis de chaque mois.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des séances de l'année 2017.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2016-86

2.3 **Approbation de la radiation des mauvaises créances 2016**

Attendu que les mauvaises créances de l'année 2016, selon la liste jointe, s'élèvent à un montant total de 823,29 \$;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, il est unanimement résolu d'approuver la radiation des mauvaises créances 2016.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2016-87

2.4 Adoption du protocole d'entente avec la Friperie de l'Anse pour l'année 2017

Attendu que la Friperie de l'Anse détourne près de 350 tonnes annuellement du lieu d'enfouissement et qu'elle contribue ainsi à la diminution de matières résiduelles;

Attendu qu'elle répond à la mission première de la Régie qui est la valorisation;

Sur la motion de la représentante de la Municipalité de Godbout, Nicole Champagne, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Linda Savoie, à remettre un chèque au montant de 12 000,00 \$ pour l'année 2017 à la Friperie de l'Anse, en plus de leur offrir la gratuité à l'écocentre de Baie-Comeau ainsi que l'entreposage au centre de transfert et l'ajout de la gratuité pour le stationnement de leur remorque à nos installations.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2016-88

2.5 Décompte progressif n° 4 – Roland Munger inc. – Recouvrement final de la cellule n° 2

Attendu que *Consultants enviroconseil* a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 4;

Attendu que *Consultants enviroconseil* recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 4 émis le 10 novembre 2016;

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Michel Lévesque, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Linda Savoie, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 4 au montant de **27 388,41 \$** incluant les taxes applicables, à l'entreprise Roland Munger inc.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Firme Terreau Biogaz

Un appel conférence est tenu avec M. Stéphane Davidson de la firme Tetratch, représentant de Terreau Biogaz, afin de répondre aux interrogations des élus au sujet de l'éventuelle captation de biogaz au Let de Ragueneau. Les élus demandent à la directrice générale et secrétaire-trésorière, Linda Savoie, de vérifier la conformité de l'entente passée entre la Régie et la firme Terreau Biogaz en 2013.

3.2 Subvention du Fonds municipal vert

Une subvention de 250 000 \$ a été accordée à la RGMRM du Fonds municipal vert et le versement se fera en décembre.

3.3 Grille tarifaire 2017

Alain Hamel donne des explications aux élus concernant d'éventuelles modifications à être apportées à la grille tarifaire de 2017. Certains tarifs vus ailleurs sont très compétitifs. Le prix pour les sols et produits spéciaux est plus cher ici. Il faudrait regarder le tonnage que la Régie pourrait recevoir.

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Lettre du ministère (MDDELCC) conformité du PGMR

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques a fait parvenir une lettre à la MRC de Manicouagan, les informant que le plan a été jugé conforme aux exigences de la Loi et conforme aux orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et de son Plan d'action 2011-2015.

4.2 Avis de versement – Subvention redevance

Un versement au montant de 238 552,98 \$ sera déposé le 19 décembre prochain par le Fonds vert.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Compacteur : Après un tour de table, la possibilité de procéder à l'achat d'un compacteur neuf dans le futur s'avère un choix judicieux. Une analyse et des vérifications seront faites en ce sens, (budget, prix, durée du prêt, etc.)

5.2 Séance de travail – plateforme de compostage : La directrice générale et secrétaire-trésorière demande aux élus que cette séance de travail soit tenue en janvier 2017, de préférence un mardi matin. Une invitation sera envoyée en ce sens aux élus, dès le retour des Fêtes.

5.3 Prochaine rencontre de travail : le mardi 17 janvier 2017, à 9 h.

5.4 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 17 janvier 2017, à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés. 2016-89

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant suppléant de la Municipalité de Baie-Trinité, Yvan Chouinard, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 08.

**André Lepage,
Président**

**Linda Savoie, directrice générale et
secrétaire-trésorière**